Un diplomate onusien déclaré "persona non grata" au Burundi

PANA, 18 avril 2014Bujumbura, Burundi - Des informations, pour le moment de sources mÃ©diatiques locales, ont fait Ã©tat, vendredi encore avec insistance, dâ€™une dÃ©cision du ministÃ¨re burundais des Relations extÃ©rieures et de la CoopÃ©ration internationale qui donne 48 heures, Ã compter du 17 avril 2014, au conseiller principal chargÃ© des questions sÃ©curitaires au Bureau des Nations unies au Burundi (BNUB), Paul Debbie, de quitter le pays, pour son rÃ´le prÃ©sumÃ© dans la diffusion dâ€™informations relatives Ã un armement prÃ©sumÃ© de civils par le pouvoir en place au Burundi, Ã lâ€™a des Ã©lections gÃ©nÃ©rales de 2015.Pour le moment, aussi bien au niveau du BNUB que du ministÃ¨re burundais des Relations extÃ©rieures et de la CoopÃ©ration internationale, l'information est confirmÃ©e sous-couvert d'anonymat pour ne pas envenimer des relations dÃ©jÃ plus que tendues entre les deux parties.
Câ€™est par le mÃªme canal des mÃ©dias locaux quâ€™une note interne aux Nations unies, datant du 3 avril, avait connu une au sujet du gouvernement qui armait et formait au maniement des armes, la branche de jeunes du parti au pouvoir Ã des fins non encore clairement connues.Nombreux sont les observateurs attentifs aux questions politiques nationales Ã Bujumbura qui sâ€™attendaient Ã une rÃ©action "musclÃ©e" du gouvernement burundais, compte tenu de la colÃ¨re quâ€™il a affichÃ©e, surtout contre le reprÃ©sentant spÃ©cial du SecrÃ©taire gÃ©nÃ©ral des Nations unies au Burundi, le diplomate gabonais, Parfait Onyanga Onanga, dans cette affaire d'armement supposÃ© des civils au moment oÃ¹ des hypothÃ¨ques pÃ¨sent dÃ©jÃ sur les Ã©lections gÃ©nÃ©rales de 2015.Le Parlement a rejetÃ© derniÃ¨rement un projet de loi portant rÃ©visio la Constitution suite Ã la rebuffade de lâ€™opposition qui prÃªte lâ€™intention au prÃ©sident sortant, Pierre Nkurunziza, de vou retoucher la loi fondamentale de 2005 pour se donner les chances de se reprÃ©senter Ã un troisiÃ¨me mandat "illÃ©gal", en 2015.Au niveau diplomatique, les Nations unies ont connu une sÃ©rie dâ€™expulsions de ses reprÃ©sentants et envoyÃ©s spÃ©ciaux Ã Bujumbura, comme dans le cas de Nureldin Satti, en 2009, pour conduite "peu diplomatique" aprÃ¨s avoir pris position contre lâ€™emprisonnement dâ€™opposants politiques, dont lâ€™ancien prÃ©sident de la RÃ©publique de la transitio Domitien Ndayizeye et son adjoint de lâ€™Ã©poque, Alphonse Kadege, pour "atteinte Ã la sÃ©curitÃ© intÃ©rieure de lâ€™Eta successeur du diplomate soudanais, le tunisien Youssef Mahmoud, avait subi le mÃªme sort, accusÃ© dâ€™Ãªtre Ã©galement proche de lâ€™opposition. Lâ€™ancienne patronne de lâ€™opÃ©ration des Nations unies au Burundi (ONUB) de plus de 5.000 casques bleus, entre 2004 et 2008, la Canadienne Carolyn Mc Askie, avait Ã©galement quittÃ© le pays sur la pointe des pieds.Les nouvelles tensions diplomatiques sâ€™observent au moment oÃ¹ le Bureau des Nations unies au Burundi doit encore dÃ©graisser ses effectifs pour ne garder quâ€™une reprÃ©sentation symbolique, sur demande insistante du gouvernement burundais qui estime quâ€™une prÃ©sence massive internationale nâ€™est plus nÃ©cessaire dans un pays qui recouvrÃ© la paix aprÃ¨s de longues annÃ©es passÃ©es de guerre civile.